



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF280-2 - Pack Dirigeant et Manager – Prévention & Cadre légal

Durée : 5h00

Type : E-learning

Public

Dirigeants d'agences immobilières.
Managers en agences immobilières.

Objectifs pédagogiques

- 1- Contrôle des agences immobilières par la DGCCRF.
Connaître le pouvoir de contrôle de la DGCCRF.
Identifier les documents qui peuvent être vérifiés.
Organiser les dossiers de l'agence en vue d'un contrôle.
- 2- Obligation de formation des professionnels de l'immobilier : Faites le point.
Connaître les obligations de formation applicables à l'ensemble des professionnels de l'immobilier.
Identifier les financeurs possibles.
- 3- La cybersécurité pour les professionnels de l'immobilier.
Comprendre l'importance de la cybersécurité pour les entreprises et pour les particuliers.
Identifier les principales failles de sécurité numérique.
Mettre en place des actions concrètes pour diminuer les risques numériques.
- 4- Devenez un expert incontournable sur les réseaux sociaux.
Identifier les différents réseaux sociaux et leurs spécificités.
Rédiger des publications impactantes.
- 5- Fichier client : Sachez utiliser les données dans les règles (RGPD) !
Identifier les données et leur degré d'utilité.
Comprendre la valeur des données clients et prospects.
Identifier les données collectées.
Pouvoir fixer objectifs et finalités d'un traitement de données.
Déterminer les conditions d'utilisation et de communication des données ainsi que leur durée de conservation.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

6- Le harcèlement sexuel : Sensibilisation et prévention pour les professionnels de l'immobilier.
Déterminer ce qui est et n'est pas du harcèlement sexuel.
Prévenir et éviter le harcèlement sexuel.
Corriger les situations de harcèlement sexuel.
Prise en charge légale du harcèlement sexuel.

7- Harcèlement moral dans l'immobilier : Reconnaître et Prévenir le harcèlement moral au travail.
Identifier les différentes formes de harcèlement.
Définir juridiquement le harcèlement moral.
Mettre en place les actions préventives.

8- Identification et prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les entreprises de l'immobilier.
Définir et identifier les différents types de risques psychosociaux.
Identifier et détecter les situations « ?à risques? »
Appréhender les conséquences pour le salarié et l'entreprise.
Savoir quelle démarche de prévention collective mettre en œuvre.

9- Santé et sécurité au travail (SST) en agence immobilière.
Identifier les risques existants dans un espace de travail.
Trouver les solutions adaptées permettant de prévenir les accidents.
Avoir une démarche de prévention et réadapter les solutions aux besoins.

10- Détecter et agir contre la corruption dans l'immobilier.
Comprendre les différents types de corruption pouvant être rencontrés dans le secteur de l'immobilier et en entreprise.
Détecter des situations « à risques » en adoptant les bons réflexes.

11- La gestion du temps dans l'immobilier.
Organiser et prioriser efficacement vos tâches face à des situations urgentes ou complexes.
Gérer les interruptions de manière à préserver votre concentration et votre productivité.
Anticiper les imprévus pour limiter leur impact sur votre activité.
Adopter une communication assertive pour résoudre les conflits et faciliter la coopération.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1- Contrôle des agences immobilières par la DGCCRF.

2- Obligation de formation des professionnels de l'immobilier : Faites le point.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- 3- La cybersécurité pour les professionnels de l'immobilier.
- 4- Devenez un expert incontournable sur les réseaux sociaux.
- 5- Fichier client : Sachez utiliser les données dans les règles (RGPD) !
- 6- Le harcèlement sexuel : Sensibilisation et prévention pour les professionnels de l'immobilier.
- 7- Harcèlement moral dans l'immobilier : Reconnaître et Prévenir le harcèlement moral au travail.
- 8- Identification et prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les entreprises de l'immobilier.
- 9- Santé et sécurité au travail (SST) en agence immobilière.
- 10- Détecter et agir contre la corruption dans l'immobilier.
- 11- La gestion du temps dans l'immobilier.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes et quiz.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Accessibilité PSH :

Pour vérifier l'accessibilité de la formation ou l'adapter aux besoins de chaque personne en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter 04 81 65 63 15.

(Dernière mise à jour : août 2025)

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de chaque thématique.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Attestation unique en fin de parcours.

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE